

# RELEVÉ DES INSECTES ET DES MALADIES DES ARBRES AU QUÉBEC

FAITS SAILLANTS À LA FIN AOÛT 2003

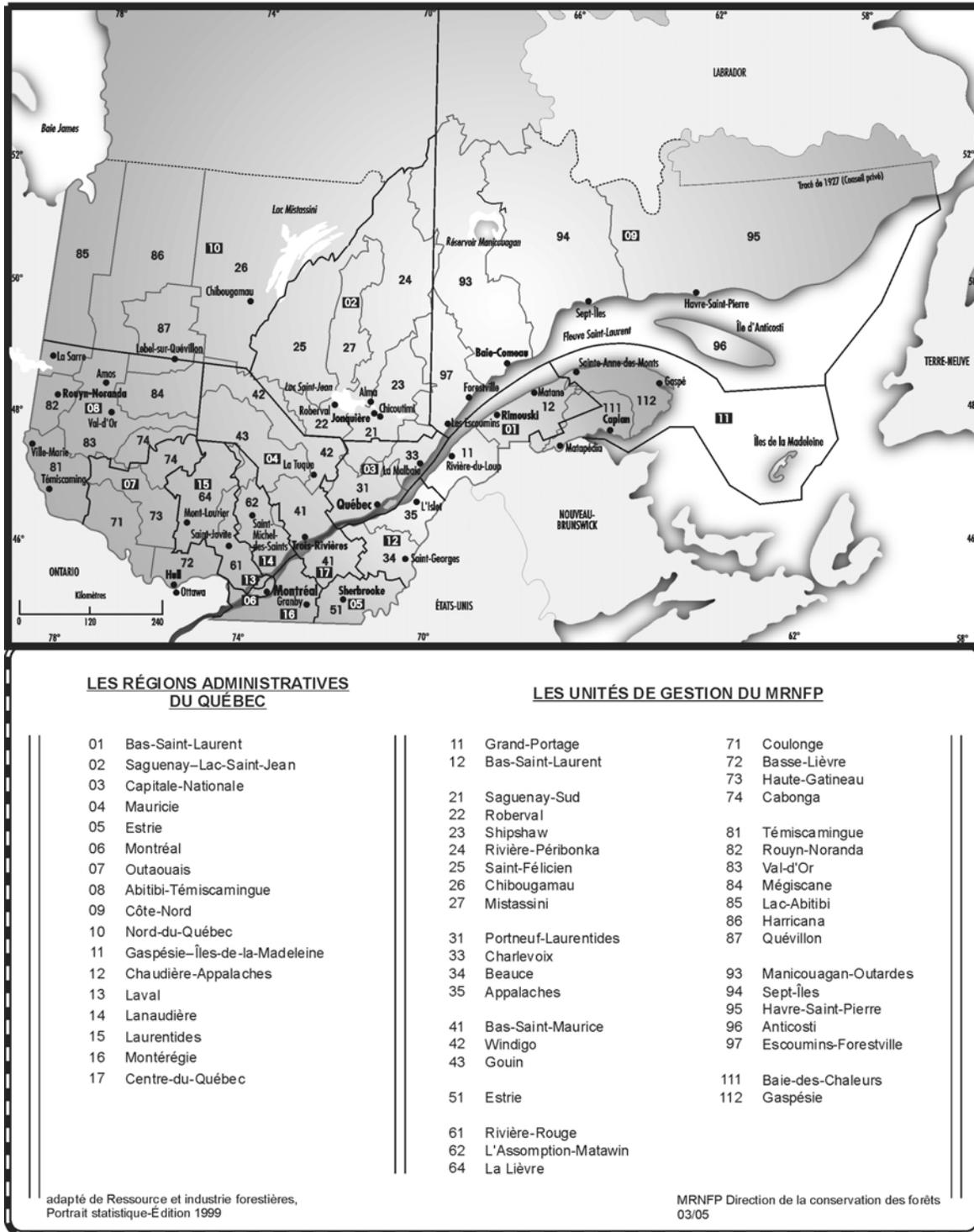
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES FORÊTS

Septembre 2003

## INTRODUCTION

Ce rapport mi-saison des insectes et maladies des arbres du Québec dresse un bilan des principaux problèmes entomologiques et pathologiques qui ont affecté les forêts québécoises depuis le printemps jusqu'à la fin d'août 2003. Les informations qu'il renferme proviennent principalement des observations faites par les 21 techniciens en protection des forêts qui travaillent dans les diverses régions administratives du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) ainsi que des relevés aériens effectués par la Direction de la conservation des forêts (DCF). Les données présentées sont générales et ne portent que sur les cas jugés les plus pertinents en forêt naturelle ainsi que dans les plantations. On trouvera également dans ce rapport un bilan des inspections phytosanitaires réalisées dans les pépinières forestières dans le but de certifier l'état de santé des plants destinés au reboisement.

Les unités territoriales retenues pour situer les phénomènes sont les régions administratives du Québec ainsi que les unités de gestion du MRNFP. Les limites de ces entités administratives sont indiquées sur la carte 1. Les noms des localités citées dans le rapport sont conformes à ceux du *Répertoire toponymique du Québec* (1987). On peut obtenir des informations supplémentaires et des précisions quant aux endroits où des ravageurs ont été détectés en s'adressant à la Direction de la conservation des forêts.



Carte 1 – Les régions administratives du Québec et les unités de gestion du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

## RÉSUMÉ

La tordeuse des bourgeons de l'épinette et l'arpenreuse de la pruche sont demeurées encore cette année les principaux ravageurs des résineux. Dans les forêts de feuillus, la livrée des forêts a posé le problème entomologique le plus important. Enfin, le grand hylésine des pins est resté une préoccupation importante dans les plantations.

Les principaux faits marquants jusqu'à la fin d'août ont été :

- la progression des superficies défoliées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les limites de la ville de Saguenay ;
- la présence, pour une deuxième année consécutive, de petits foyers d'infestation d'arpenreuses de la pruche dans l'est du Québec ;
- la poursuite du déclin de l'épidémie de livrées des forêts en Abitibi-Témiscamingue ;
- la détection du grand hylésine des pins dans deux nouvelles localités de l'Outaouais et des Laurentides ;
- la progression des populations d'arpenreuses de Bruce dans le sud de la province ;
- la dessiccation hivernale observée chez plusieurs conifères, ainsi que le gel de bourgeons dans presque toutes les régions du Québec.

## PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES FORÊTS NATURELLES

### TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

*Choristoneura fumiferana* (Clem.)

#### **Spruce budworm**

Les dégâts causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette couvrent de petites zones à l'échelle provinciale et sont demeurés localisés dans les mêmes secteurs que les années précédentes. Aucune progression majeure n'a été observée. Les dommages ont connu une régression en Outaouais, une progression au Saguenay—Lac-Saint-Jean et sont restés comparables aux années antérieures dans les autres régions du Québec. Les superficies affectées sont passées de 4 822 hectares à 2 658 hectares (Tableau 1), soit une baisse de 45 % par rapport à 2002. Cette diminution est en partie attribuable à l'utilisation d'une nouvelle méthodologie de relevé aérien des dommages ainsi qu'à une légère sous-estimation, en Outaouais, des superficies affectées.

En Outaouais, des défoliations ont été rapportées principalement le long de la rivière Gatineau entre Bouchette et Burnet, ainsi que sur l'île du Grand Calumet. Les aires infestées sont toutefois moindres que l'année dernière. D'autre part, des relevés terrestres ont permis de détecter plusieurs petits îlots de défoliation qui n'ont pu être détectés par voie aérienne. La superficie totale infestée est ainsi légèrement supérieure à celle qui a été rapportée. Un nouveau petit foyer a été relevé dans la région des Laurentides (Notre-Dame-de-Pontmain) alors que les infestations qui persistent dans les régions de l'Estrie (Compton) et du Centre-du-Québec (Sanctuaire de Drummondville) sont locales. En Mauricie, la situation est stable et les dégâts demeurent localisés dans les mêmes secteurs que l'année dernière, soit dans le Parc national de la Mauricie, à Saint-Roch-de-Mékinac et à Saint-Georges-de-Champlain. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, plus précisément dans les limites de la ville de Saguenay, on constate une augmentation des superficies affectées et une aggravation des dégâts. Aucune défoliation n'a été signalée dans les autres régions du Québec.

Les données relatives à l'inventaire aérien sont par ailleurs accessibles à l'adresse Internet suivante : [http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/fimaq/ima/for\\_nat.asp](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/fimaq/ima/for_nat.asp)

**Tableau 1** - Superficies touchées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Québec en 2003 (en hectares).

Régions administratives	Unités de gestion	Niveaux de défoliation			Total
		Léger	Modéré	Grave	
Saguenay– Lac-Saint-Jean	21	128 (136) <sup>1</sup>	372 (200)	551 (129)	1 051 (465)
	23	40 (50)	42 (9)	141 (0)	223 (59)
	Total	168 (186)	414 (209)	692 (129)	1 274 (524)
Centre-du-Québec	41	0 (0)	0 (83)	20 (0)	20 (83)
Mauricie	41	0 (88)	0 (82)	356 (628)	356 (798)
Estrie	51	0 (0)	0 (0)	6 (18)	6 (18)
Laurentides	64	0 (0)	11 (0)	0 (0)	11 (0)
Outaouais	71	31 (322)	30 (202)	253 (1 247)	314 (1 771)
	72	151 (553)	226 (117)	24 (0)	401 (670)
	73	30 (529)	192 (388)	37 (41)	259 (958)
	Total	212 <sup>2</sup> (1 404)	448 <sup>2</sup> (707)	314 <sup>2</sup> (1 288)	974 <sup>2</sup> (3 399)
<b>Total général</b>		380 (1 678)	873 (1 081)	1 388 (2 063)	2 641 (4 822)

<sup>1</sup> ( ) : Superficies affectées en 2002

<sup>2</sup> : Légères sous-estimations

#### Prévisions pour 2004

L'inventaire des larves en hibernation est encore en cours dans la province. Les résultats partiels indiquent que l'épidémie ne devrait pas connaître d'expansion majeure en 2004. Dans la région de l'Outaouais, on prévoit des défoliations dans le bassin de la rivière Gatineau, au nord-ouest du Parc de la Gatineau et sur l'île du Grand Calumet. Les foyers localisés dans les régions de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Mauricie seront encore gravement infestés l'an prochain. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les dommages demeureront majoritairement

circonscrits à la ville de Saguenay. Cependant, on s'attend à quelques nouveaux foyers de défoliation en bordure de la rivière Saguenay. Dans les autres régions du Québec, les populations de tordeuses restent faibles jusqu'à présent.

## ARPEENTEUSE DE LA PRUCHE

*Lambdina fiscellaria fiscellaria* (Guen.)

### Hemlock looper

L'épidémie d'arpeenteuses de la pruche, qui s'est amorcée en 1998 dans la Moyenne et la Basse-Côte-Nord, a atteint son apogée en 2000. Cette infestation, qui ne s'était maintenue que dans un secteur localisé à l'est de la rivière Saint-Augustin l'année dernière, n'a pas fait l'objet d'un suivi en 2003. Compte tenu du nombre d'années consécutives d'infestation dans ce territoire, on présume que l'épidémie y a poursuivi sa régression cette année. Comme il était prévu, les petits foyers d'infestation rapportés en 2002, le long du fleuve Saint-Laurent, n'ont pas connu d'expansion importante en 2003. Seules quelques variations locales ont été observées lors de l'inventaire aérien des dommages. Les foyers repérés cette année sont situés entre Rivière-Ouelle et L'Isle-Verte dans la région du Bas-Saint-Laurent et au sud-est de Sainte-Anne-des-Monts dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ils couvrent une superficie de 111 hectares, comparativement à 79 hectares en 2002 (Tableau 2). Les prévisions sur l'évolution des populations de ce ravageur pour 2004, établies à l'aide du relevé des œufs, ne seront pas disponibles avant la fin d'octobre.

**Tableau 2** - Superficies touchées par l'arpeenteuse de la pruche au Québec en 2003 (en hectares)

Régions administratives	Unités de gestion	Niveaux de défoliation			Total
		Léger	Modéré	Grave	
Bas-Saint-Laurent	11	0 (0) <sup>1</sup>	0 (3)	93 (61)	93 (64)
Chaudière-Appalaches	35	0 (0)	0 (0)	0 (15)	0 (15)
Côte-Nord	95	- <sup>2</sup> (1 288)	- <sup>2</sup> (8 955)	- <sup>2</sup> (35 200)	- <sup>2</sup> (45 443)
Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	112	0 (0)	4 (0)	14 (0)	18 (0)
<b>Total général</b>		0 <sup>3</sup> (1 288)	4 <sup>3</sup> (8 958)	107 <sup>3</sup> (35 276)	111 <sup>3</sup> (45 522)

<sup>1</sup> ( ) : Superficies affectées en 2002

<sup>2</sup> : Aucune donnée pour 2003

<sup>3</sup> : N'inclut pas la défoliation sur la Côte-Nord.

**TORDEUSE DU PIN GRIS***Choristoneura pinus pinus* Free.**Jack pine budworm**

Les populations de la tordeuse du pin gris demeurent à l'état endémique depuis plusieurs années. Aucune défoliation significative de cet insecte n'a été rapportée encore cette année.

**PORTE-CASE DU MÉLÈZE***Coleophora laricella* (Hbn.)**Larch casebearer**

Au cours des dernières années, ce porte-case a causé de la défoliation dans les régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. Cependant, la régression amorcée en 1999 s'est poursuivie cette année, sauf en Montérégie et dans l'Outaouais où les dégâts de l'insecte ont été plus marqués.

Des traces de défoliation ont été relevées à Nouvelle, à Carleton et au lac Robin dans l'unité de gestion de Baie-des-Chaleurs. Dans celles de la Beauce et des Appalaches, on a noté des traces de défoliation près de Saint-Lazare, de Saint-Henri, du lac Saint-Charles et de Scott. De faibles dommages sur les mélèzes laricins le long de l'autoroute Robert-Cliche ont aussi été observés. En Estrie, la présence de ce ravageur n'a été visible qu'en bordure des routes, principalement entre Magog et Stanstead.

Dans la Montérégie, deux à trois hectares de mélèzes laricins ont été modérément défoliés aux environs de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, de Stukely-Sud et de Frelighsburg. En Outaouais, l'insecte a connu une recrudescence. Des dégâts étaient visibles près du mont Tremblant, de la Réserve faunique de Papineau-Labelle, de Notre-Dame-de-la-Paix, de Namur et de Chénéville. De plus, les mélèzes hybrides du verger à graines de la pépinière de Berthierville dans la région de Lanaudière ont été légèrement défoliés.

## **LIVRÉE DES FORÊTS**

*Malacosoma disstria* Hbn.

### **Forest tent caterpillar**

L'épidémie de livrée des forêts qui sévit dans l'ouest de la province depuis 1999 a poursuivi sa régression en 2003 comme prévu. À son apogée, en 2001, l'insecte avait affecté les peupliers et les bouleaux sur une superficie de quelque 1 250 000 hectares. Les dégâts qu'il a causés en 2003 n'ont pas été circonscrits par voie aérienne. Les observations terrestres ont toutefois permis de constater que les défoliations ont été moins intenses et moins étendues que l'année dernière. En Abitibi-Témiscamingue, des foyers de défoliation ont encore été rapportés entre les municipalités de Rouyn-Noranda et de Laniel. Les secteurs les plus touchés par la livrée dans cette zone sont localisés dans le quadrilatère formé par les municipalités de Ville-Marie, d'Angliers, de Latulipe et de Laniel où l'intensité des dégâts varie de léger à modéré, avec quelques îlots gravement défoliés. Les foyers de Cadillac et de Val-Senneville se sont morcelés en petits îlots de défoliations légères. On a également relevé des dommages encore cette année dans la réserve faunique La Vérendrye, soit entre les réservoirs Dozois et Cabonga, de Dorval-Lodge jusqu'à la limite sud de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi qu'au sud du lac Roland en Outaouais. Dans les autres régions du Québec, aucune défoliation n'a été remarquée.

Plusieurs indices portent à croire que le déclin de l'épidémie se poursuivra en 2004, dont l'augmentation des populations d'un parasite de la livrée, la mouche sarcophage, *Sarcophaga aldrichi* Park., ainsi que la présence d'un virus sur des larves âgées.

## **ARPEUTEUSE DE BRUCE**

*Operophtera bruceata* Hulst

### **Bruce spanworm**

En 2003, les populations de ce défoliateur hâtif des érablières ont continué leur progression. Quelques foyers d'infestation, variant de trace à modéré, ont été trouvés dans les régions de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Montérégie, des Laurentides et de l'Outaouais. Les foyers de 2002 sont encore actifs et les dégâts sont plus élevés; qui plus est, on a découvert de nouveaux foyers de défoliation.

De la défoliation modérée a été enregistrée à Bolton-Sud dans la région de la Montérégie, à Stanstead en Estrie, à Saint-Jacques-de-Leeds dans la région de la Chaudière-Appalaches et au lac Bibitte dans la région des Laurentides. Dans ces mêmes régions, plusieurs foyers d'infestation légère ont également été détectés, soit à Dunkin (Montérégie), à Pic de l'Ours (mont Orford), à Saint-Edwidge (Estrie) ainsi qu'à Saint-Sylvestre, Saint-Victor, Saint-Méthode, Bernierville et Kinnears-Mills (Chaudière-Appalaches). Dans la région des Laurentides, plusieurs sites de défoliation légère ont été relevés, tous dans l'unité de gestion Rivière-Rouge. Cette arpeuteuse s'est également manifestée dans la région de l'Outaouais où les foyers d'infestation n'ont cependant pu être évalués. Deux nouveaux foyers d'infestation avec défoliation légère ont été retracés dans la région du Centre-du-Québec, soit à Saint-Pierre-Baptiste et à Saint-Léonard-d'Aston. On constate aussi des traces de dégâts dans plusieurs localités des régions citées.

**TORDEUSE DU TREMBLE***Choristoneura conflictana* (Wlk.)**Large aspen tortrix**

Les populations de cet insecte ont poursuivi leur régression, amorcée en 2001, dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais. La présence de l'insecte a encore été détectée dans les foyers relevés en 2002, soit à Mont-Saint-Michel, à Notre-Dame-de-Pontmain et à Sainte-Véronique. Les dégâts signalés sont à des niveaux variant de trace à léger. La tordeuse du tremble s'est également manifestée, pour une première année, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les peupliers faux-tremble ont été modérément défoliés près de Roberval et quelques arbres ont été affectés dans les peuplements bordant la route 170 près de Bagotville.

**SPONGIEUSE***Lymantria dispar* (L.)**Gypsy moth**

Cet insecte a été retrouvé sensiblement dans les mêmes foyers d'infestation que l'an dernier. Ainsi à Chambly, en Montérégie, des chênes rouges et à gros fruits ont affiché des traces de dommages; en 2002, ils présentaient des dégâts légers. Le foyer de Saint-Jean-Chrysostome, dans l'unité de gestion des Appalaches, a pour sa part régressé, la défoliation des peupliers à grandes dents passant de modérée en 2002 à légère cette année. Dans la région de l'Outaouais, on a signalé la spongieuse, notamment à Fort-Coulonge et à Caldwell, bien que les dégâts n'aient pu être évalués. Enfin, au Cap-de-la-Madeleine en Mauricie, les peupliers à grandes dents ont été défoliés légèrement pour une première année.

## DÉGÂTS CLIMATIQUES

Le rougissement des aiguilles rapporté au printemps sur des épinettes, des sapins, des cèdres et des pins est attribuable à un phénomène connu sous le nom de dessiccation hivernale. Il se produit quand le vent et le soleil dessèchent les parties de la plante qui ne sont pas couvertes de neige et que les racines gelées ne peuvent fournir aux parties exposées l'eau dont elles ont besoin. Les aiguilles se dessèchent, deviennent rouges et tombent éventuellement. Les bourgeons étant plus résistants à la dessiccation, les nouvelles pousses croissent normalement au printemps. La dessiccation est plus remarquable sur les arbres situés en bordure de routes et le long des rivières ainsi que sur ceux exposés aux vents dominants.

On a observé également des gelures hivernales sur de nombreux arbres, tant en plantation et en forêt naturelle que d'ornementation. Celles-ci surviennent lors de froids intenses qui excèdent la capacité de résistance de certaines parties fragiles des plants, comme le méristème des bourgeons. Ainsi, les bourgeons gelés des résineux (épinettes, sapins et mélèzes) et des feuillus (peupliers, érables, etc.) ne débourrent pas au printemps. Il en résulte une diminution de la croissance annuelle chez l'arbre et l'apparition de plusieurs têtes.

Dans les deux cas, la vie de l'arbre n'est pas menacée. Il semble que ces phénomènes soient répandus dans presque toutes les régions de la province, sauf sur la Côte-Nord et dans l'Estrie.

## PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES PLANTATIONS

Ce bilan fait état des principaux organismes et phénomènes observés dans les plantations de pins en 2003. Au moment de la rédaction du présent rapport, environ 80 % des plantations incluses dans les différents réseaux d'échantillonnages avaient été visitées.

### **CHARANÇON DU PIN BLANC**

*Pissodes strobi* (Peck)

#### **White pine weevil**

Les données disponibles ne permettent pas de dresser un bilan régional des dommages causés par le charançon du pin blanc. Il est cependant possible d'estimer qu'à l'échelle provinciale moins de 50 % des plantations de pins blancs auront subi les attaques de l'insecte en 2003. À ce jour, les dommages les plus élevés ont été observés dans les régions de la Capitale-Nationale et des Laurentides, où l'insecte cause parfois des dégâts modérés.

### **DIPRION DE LECONTE**

*Neodiprion lecontei* (Fitch)

#### **Redheaded pine sawfly**

Depuis 1999, le diprion de LeConte a recommencé à affecter sporadiquement des plantations de pins rouges du centre et de l'ouest du Québec. En 2003, l'insecte est toujours actif dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière où il atteint un peu plus de 35 % des plantations visitées. Des dommages élevés n'ont toutefois été notés que dans une seule de ces plantations. On a également mentionné la présence de l'insecte dans plusieurs plantations hors réseau, notamment dans la région du Centre-du-Québec où il ne cause pas de dommages importants pour l'instant.

## **GRAND HYLÉSINE DES PINS**

*Tomicus piniperda* (L.)

### **Pine shoot beetle**

Depuis 1999, la DCF menait, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), une opération de piégeage dans toute la partie sud du Québec afin de délimiter l'aire de distribution du grand hylésine des pins. En 2003, la Direction a poursuivi seule un programme restreint de piégeage dans six municipalités régionales de comté (MRC) de l'ouest du Québec (Antoine-Labelle, Les-Collines-de-l'Outaouais, La-Vallée-de-la-Gatineau, Les Laurentides, Papineau et Pontiac). Une cinquantaine de pièges de type Lindgren ont été installés dans des plantations de pins sylvestres et de pins rouges situées le long des principales routes de transport de bois. La détection de l'insecte s'est aussi effectuée dans les plantations de pins du réseau de surveillance de la DCF. On a ainsi découvert la présence de l'insecte dans deux nouvelles municipalités (Leslie-Clapham-Huddersfield et Labelle). Ces municipalités sont cependant localisées dans deux MRC où la présence de l'insecte a déjà été rapportée, soit celles de Pontiac (région de l'Outaouais) et des Laurentides (région des Laurentides).

## **NODULIER DU PIN GRIS**

*Retinia albicapitana* (Bsk)

### **Northern pitch twig moth**

Les observations effectuées dans 80 % des plantations de pins gris du réseau de surveillance laissent entrevoir une augmentation des dégâts causés par le nodulier du pin gris, comparativement à ceux observés en l'an 2002. L'insecte avait alors infesté 40 % des plantations. Cette année, ce taux ne devrait pas dépasser 50 %. Les effets néfastes du nodulier seront particulièrement perceptibles en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, où il cause déjà des dommages généralement légers et modérés, dans plusieurs plantations.

## **CHANCRE SCLÉRODERRIEN**

*Gremmeniella abietina* var. *abietina* O. Petrini, L.E. Petrini, G. Laflamme & G.B. Ouellette

### **Scleroderris canker**

La proportion des plantations atteintes à des niveaux quantifiables par le chancre scléroderrien devrait se situer à environ 10 % en 2003. Les dommages constatés à ce jour présentent, dans la plupart des cas (80 %), des niveaux de trace à léger. Les plus importants ont été signalés dans les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, où la maladie infecte modérément plusieurs plantations de pins gris et de pins rouges.

## **DESSICCATION HIVERNALE**

### **Winter drying**

Les symptômes de la dessiccation hivernale ont été observés dans près d'une plantation sur trois. Les plantations de pins blancs ont été les plus touchées, 70 % d'entre elles ayant été endommagées à des niveaux généralement légers ou modérés. Dans les autres plantations de pins, la proportion de celles affectées par le phénomène est inférieure à 30 % et le niveau des dommages est généralement léger.

## **GELURE PRINTANIÈRE et GELURE HIVERNALE**

### **Late frost and winter frost**

Les quelques cas de gelure printanière ou hivernale signalés dans les plantations de pins n'ont pas entraîné de dommages importants en 2003. Les niveaux de ces dommages allaient de trace à léger dans toutes les régions du Québec.

## **POURRIDIE-AGARIC**

*Armillaria* spp.

### **Armillaria root disease**

Au moment de la rédaction de ce rapport, le pourcentage de plantations de pins infectées par la carie des racines était d'environ 10 % et les dommages étaient légers. Dans les plantations où l'on a observé de la mortalité attribuable à la carie, le taux d'arbres atteints demeure inférieur à 1 %.

## **ROUILLE-TUMEUR AUTONOME**

*Endocronartium harknessii* (J.P. Moore) Y. Hiratsuka

### **Western gall rust**

Le taux des plantations de pins gris infectées par la rouille-tumeur autonome se maintiendra en 2003 entre 50 % et 60 %, alors que les dommages causés par la maladie ne dépasseront que rarement le niveau léger. Les régions les plus touchées sont encore le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.

## **ROUILLE VÉSICULEUSE DU PIN BLANC**

*Cronartium ribicola* J.C. Fisch.

### **White pine blister rust**

La rouille vésiculeuse du pin blanc atteint désormais plus de 95 % des plantations de pins blancs du réseau. La propagation de la maladie s'accompagne, cette année encore, d'une aggravation des dommages qui sont modérés ou graves dans 56 % des plantations visitées. Ce taux grimpe à plus de 70 % dans les régions de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Dans l'ensemble du réseau, le taux de mortalité attribuable à la maladie est de 3 %.

## PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES PÉPINIÈRES

En 2003, les inspections phytosanitaires de certification ont débuté le 31 mars et se poursuivront jusqu'à l'automne. Au total, 28 pépinières, réparties dans 12 régions administratives, ont été visitées en vue de la délivrance des certificats phytosanitaires. À la fin de juillet, 1 186 lots de plants avaient été certifiés.

On a détecté le **chancre scléroderrien**, *Gremmeniella abietina* var. *abietina* O. Petrini, L.E. Petrini, G. Laflamme & G.B. Ouellette, dans huit pépinières réparties dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et des Laurentides. Un total de 21 lots de pins gris ainsi qu'un lot de pins rouges produits en récipients ont été triés.

Des larves de **charançons de la racine du fraisier**, *Otiorhynchus ovatus* (L.), ont été relevées dans 11 pépinières réparties dans 6 régions administratives. Au total, 119 lots de plants, dont 9 cultivés en récipients, étaient infestés. Les plants n'avaient pas ou peu de dommages significatifs. Des larves de **charançons noirs de la vigne**, *Otiorhynchus sulcatus* (F.), ont été trouvées dans 9 lots de plants de 3 pépinières du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale et de l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'automne 2002 au printemps 2003, les conditions climatiques dans certaines régions ont entraîné des gelures, de la décoloration de feuillage et de la mortalité racinaire. Ces conditions exceptionnelles se résument en de chaudes températures au début de l'automne suivies de gelées subites, de peu d'accumulation de neige au sol jusqu'en février et de froids intenses au cours de l'hiver. Des dommages ont été observés dans 26 pépinières. Ils ont été particulièrement importants dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Lanaudière et des Laurentides. On a relevé de la **dessiccation hivernale** dans 270 lots parmi lesquels 110 étaient aussi affectés par un de ces phénomènes : **gelure automnale**, **gelure hivernale** et **gel racinaire**. De plus, 64 lots ont été affectés par des gelures automnales ou hivernales, 96 par du gel racinaire et 28 par ces deux phénomènes. Les producteurs ont dû trier plusieurs de ces lots, car un nombre important de plants étaient gravement endommagés.

Des **moisissures** ont été constatées dans 20 pépinières établies dans toutes les régions sauf dans l'Outaouais. On a enregistré des dommages dans 221 lots de plants, surtout des lots de fortes dimensions produits en récipients. Dans 35 de ces lots, un total de 187 000 plants étaient gravement atteints. Dans l'ensemble des lots touchés, 6 474 000 plants étaient affectés moindrement. On a identifié de la **moisissure grise** causée par *Botrytis cinerea* Pers. :Fr. dans 193 lots. De la moisissure nivale et d'autres moisissures ont également été reconnues respectivement dans 21 lots et 7 lots.

Des **moisissures de plants entreposés** ont été observées dans 6 pépinières où 50 lots de peupliers hybrides, d'érables à sucre, de frênes d'Amérique, de mélèzes hybrides et d'épinettes noires ont été affectés. On a enregistré 13 200 plants gravement atteints et 228 000 autres moins affectés. Les plants gravement atteints ont été relevés à la mi-juin lors d'un deuxième contrôle dans un lot d'épinettes noires d'une pépinière de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Au printemps, avant l'extraction de ces plants, de la moisissure grise y avait été notée mais le pourcentage de plants affectés n'était pas quantifiable. En chambre froide, les conditions environnementales ont permis au champignon de poursuivre son développement.

La **punaise terne**, *Lygus lineolaris* (P. de B.), a endommagé 82 lots de plants, dont 67 cultivés en récipients dans 20 pépinières réparties dans toutes les régions administratives, sauf dans l'Outaouais et la Côte-Nord.

Des **rongeurs** (mulots et lièvres) ont fait des dégâts dans 11 pépinières établies dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Lanaudière. On a dénombré 50 lots de plants endommagés, tous cultivés en récipients. Un total de 19 800 plants pris dans 8 lots étaient complètement annelés. Dans l'ensemble des lots affectés, 62 000 étaient gravement atteints et 151 000 affectés moins.